

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2022

Date de convocation :
30 novembre 2022

Nombre de Membres :
En Exercice : 13
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :
Voix « pour » : 12
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
30 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDYCK, Mme GROS, Mr MECHINEAU, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT et Mme TURE

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

2022/45 BUDGET SMAD : DECISION MODIFICATIVE N°1

7.1.2. Décisions budgétaires

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n°1, du SMAD

Chapitre Compte Article	Libellé	PREVU		MODIFICATIONS	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Chapitre 011	<u>Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u>				
Compte 60	<u>Achats et variation des stocks</u>				
606	Achats non stockés de matières et fournitures				
60628	Autres fournitures non stockées	2 200,74 €		2 100,00 €	
Chapitre 012	<u>Dépenses afférentes au personnel</u>				
Compte 64	<u>Charges de personnel</u>				
6411	Personnel titulaire et stagiaire				
64111	Rémunération principale	330 166,00 €		45 037,68 €	
Chapitre 016	<u>Autres charges de gestion courante</u>				
Compte 65	<u>Autres charges de gestion courante</u>				
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
6541	Créances admises en non valeur	200,00 €		140,00 €	
Compte 67	<u>Charges exceptionnelles</u>				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €		650,00 €	
Compte 68	<u>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</u>				
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €		267,26 €	

<u>Chapitre 017</u>	<u>Produits de la tarification</u>		
<u>Comptes 733</u>	<u>Produits à la charge du département</u>		
7331	Secteur des personnes âgées		
73311	Dotation Globale		
733111	SAAD	0,00 €	20 242,90 €
<u>Chapitre 018</u>	<u>Autres produits relatifs à l'exploitation</u>		
<u>Compte 64</u>	<u>Charges de personnel</u>		
6419	Remb/rémunérations du personnel	23 000,00 €	12 200,00 €
<u>Chapitre 019</u>	<u>Produits exceptionnels</u>		
<u>Compte 77</u>	<u>Produits exceptionnels</u>		
773	Mandats annulés (sur exercice antérieur)	0,00 €	8 243,39 €
778	Autres produits exceptionnels	51 000,00 €	7 508,65 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 194,94 €	48 194,94 €

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité la décision modificative n°1 ci-dessus.

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Jean-Louis SALAK



Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citovens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 8/12/2022
 Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :
 Numéro de certificat 018-261800577